

1^{ère} année

2^{ème} Année

Liste des pièces à fournir :

- EXEAT certificat photocopie attestation. (Si 1^{ère} année dans un autre établissement)
- Fiche de renseignements.
- Fiche pédagogique de choix d'option.
- Fiche demi-pension.
- Formulaire [infirmierie - urgence](#).
- Autorisation à l'image.
- Copie recto verso de la [carte d'identité](#) ou [titre de séjour](#). (Si changement ou si non fournie en 1^{ère} année).
- Copie du [certificat de participation à la Journée de Défense et Citoyenneté \(JDC\)](#).
- Attestation du [CROUS](#).
- Chèque de 50€ à l'ordre de « lycée Beaussier »
Pour réalisation APA.

Dossier à rendre complété et accompagné des pièces demandées

**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SI CE DOSSIER N'EST
PAS COMPLET**

2018 - 2019

NOM : Prénom : Date de naissance :/...../.....

Redoublant BTS :

ATTENTION ! Le choix d'une option vaut engagement pour l'année scolaire

| BTS 1 ^{ère} ANNÉE | LV1 OBLIGATOIRE | LV2 OBLIGATOIRE | LV2 FACULTATIVE |
|----------------------------|--------------------|---|---|
| SAM | ANGLAIS | <input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> ITALIEN | |
| MCO | ANGLAIS | | <input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> ITALIEN |
| TC | ANGLAIS | | <input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> ITALIEN |
| PI | ANGLAIS | | <input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> ITALIEN <input type="checkbox"/> RUSSE |

| BTS 2 ^{ème} ANNÉE | LV1 OBLIGATOIRE | LV2 OBLIGATOIRE | LV2 FACULTATIVE |
|----------------------------|--------------------|---|---|
| SAM | ANGLAIS | <input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> ITALIEN | |
| MCO | ANGLAIS | | <input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> ITALIEN |
| TC | ANGLAIS | | <input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> ITALIEN |
| PI | ANGLAIS | | <input type="checkbox"/> ESPAGNOL <input type="checkbox"/> ITALIEN <input type="checkbox"/> RUSSE |

Je m'engage à suivre, toute l'année tous les cours prévus à l'emploi du temps, y compris les cours facultatifs auxquels je me suis inscrit(e).

Date :/...../.....

Signature de l'étudiant :

Signature du responsable(s) :

DEMI – PENSION

Veillez lire le règlement intérieur avant de remplir ce document

NOM de l'étudiant :

Prénom :

Classe de rentrée :

☎ des parents :

1) Choix du système de contrôle d'accès au restaurant scolaire (pour les nouveaux étudiants demi-pensionnaires) :

Biométrie avec enregistrement du contour de la main et code confidentiel **ou** Achat d'une carte magnétique au prix de : 2.40€

2) Paiement : (Le premier paiement se fait au moment de l'inscription).

Achat de repas (10 ou 20) au coût unitaire de 3.88€ (pour tous les étudiants demi-pensionnaires boursiers ou non boursiers)

Soit : 10 repas = 38.80 € **ou** 20 repas = 77.60€
 Repas + carte = 41.20 € **ou** repas + carte = 80.00€
 Espèces **ou** Chèque bancaire **à l'ordre du : Lycée BEAUSSIER.**

Cumuler sur le même chèque le montant des repas et celui de la carte magnétique. Nom prénom et classe de l'étudiant au dos du chèque.

Les paiements par CB sur le site ATRIUM pourront se faire à partir du mois d'octobre après distribution des codes d'accès par les professeurs principaux.

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance du « règlement intérieur du service de restauration » ci-joint, et vous demande d'inscrire mon enfant, ci-dessus nommé, au service de restauration du Lycée Beaussier pour l'année scolaire 2019/2020.

Fait à.....le.....

Signature du responsable légal :

Autorisation de photographie de l'étudiant

Dans le cadre d'évènements concernant l'établissement, les étudiants peuvent être photographiés et nous souhaitons pouvoir faire figurer le film (ou photographies) sur notre site web.

Les documents ne seront accompagnés d'aucune information susceptible de rendre identifiable les étudiants et leur famille, dont le nom ne sera pas mentionné. Les légendes accompagnant lesdits documents ne porteront atteinte à la réputation des étudiants ou à leur vie privée.

Je vous remercie de me confirmer votre approbation sur cette utilisation dans les conditions précisées ci-dessus, en renseignant la partie ci-dessous datée, signée.

Pour les étudiants mineurs

Je soussigné(e) : Nom :

Prénom :

Père / Mère / tuteur de l'étudiant :

De la classe de :

Autorise la photographie et la publication des documents audiovisuels sur le site Internet du Lycée BEAUSSIER.

N'autorise pas Autorise la photographie et la publication des documents audiovisuels sur le site Internet du Lycée BEAUSSIER.

Fait à, le

Signature de l'étudiant

Signature du responsable légal

**COLLER
UNE PHOTO
RECENTE
OBLIGATOIRE**

- **En cas d'urgence** pour un étudiant accidenté ou malade, les personnels de l'Éducation Nationale sont dans l'obligation d'appeler le centre 15. Le médecin régulateur est chargé d'évaluer la gravité de la situation et de mobiliser l'ensemble des ressources disponibles (médecins généralistes, pompiers, ambulances privées ou SMUR). Il convient de leur faire confiance.
- **La famille est immédiatement avertie par l'établissement scolaire.**
- Un étudiant mineur ne peut sortir de l'hôpital, qu'accompagné de sa famille.
- **Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'attention des infirmières du lycée ou demander un RDV**

Renseignements sur l'étudiant :

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Vaccinations :

-Date du dernier rappel du vaccin antitétanique :
(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel entre 11 et 13 ans, à 25 ans,....).

-Joindre une photocopie de toutes les vaccinations du carnet de santé.

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement :

(Allergies, traitements en cours, précautions particulières, PAI, PAP :.....)

• **Renseignements sur les parents (ou responsable légal) :**

NOM : Prénom :

Adresse complète :

• **Merci de nous donner le maximum de numéros de téléphone :**

Responsable légal 1

 Domicile : _____  Portable : _____  Travail : _____

Responsable légal 2 (si différent du 1)

NOM : Prénom :

 Domicile : _____  Portable : _____  Travail : _____

Autre personne susceptible de vous prévenir rapidement :

NOM : Prénom :

 Domicile : _____  Portable : _____  Travail : _____

• **Médecin traitant :**

NOM : Prénom :

 Travail : _____

Fait à, le ___ / ___ / ____

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

Signature de l'étudiant

Règlement intérieur du service de restauration

Pour accéder au service de restauration de l'établissement ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 11h00 à 13h30, les étudiants doivent être inscrits au préalable comme demi-pensionnaires et **se présenter au service de restauration au minimum une fois par semaine toujours le même jour** en fonction de leur emploi du temps. (Cela pour permettre de gérer au mieux les effectifs quotidiens de rationnaires).

La qualité de demi-pensionnaire est acquise pour toute les années scolaires passées au lycée. L'abandon de ce régime est possible en prévenant le service Intendance qui effectuera le remboursement des sommes avancées à la fin de l'année scolaire.

I – CONTROLE D'ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le contrôle d'accès au restaurant scolaire se fait par un système de biométrie qui a reçu l'accord de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) ou soit par l'achat d'une carte magnétique.

Ce système consiste en la reconnaissance informatique du contour de la main de l'étudiant, associée à un code confidentiel à quatre chiffres maximum, qui permet d'identifier le demi-pensionnaire et de l'autoriser, **s'il est en règle**, à prendre un plateau self-service pour ensuite se servir sur la rampe du self.

Il ne s'agit aucunement de la prise d'empreintes digitales qui est interdite par la CNIL. Toutefois, en complément de ce système, est prévu un lecteur de cartes magnétiques, avec les mêmes fonctionnalités, pour les familles qui refusent la biométrie.

Cette carte doit être achetée à prix coûtant et être munie d'une photo d'identité, et remplacée au même prix en cas de perte ou de détérioration.

Un demi-pensionnaire, ayant oublié ou perdu sa carte ou présentant une carte détériorée risquant d'abîmer le lecteur, se verra refuser l'accès au restaurant scolaire.

Par mesure de précaution sanitaire il sera interdit d'apporter au restaurant scolaire des boissons de la nourriture confectionnée à l'extérieur de la cantine.

Règlement intérieur (extraits)

Le lycée BEAUSSIER est une communauté de personnes régie par des règles définissant les droits et devoirs de chacun. Au titre du service public d'éducation, l'organisation du lycée repose sur des valeurs et des principes dont le respect s'impose à tous dans l'établissement : principes de gratuité de l'enseignement, de neutralité et de laïcité.

Chacun est également tenu au devoir d'assiduité et de ponctualité, de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et ses convictions, de respect de l'égalité entre filles et garçons, de protection contre toute forme de violence psychologique, physique ou morale.

En aucune circonstance, l'usage de la violence physique comme verbal ne saurait être tolérée.

Le respect mutuel entre adultes et étudiants et entre étudiants constitue également un des fondements de la vie collective.

TRAVAIL

Un travail régulier est demandé.
Les leçons et le matériel font partie des exigences du travail

ASSIDUITÉ PONCTUALITÉ

Tout retard ou absence doit être exceptionnel et être justifié

RESPECT

Aucune agressivité, qu'elle soit verbale ou physique, ne sera tolérée

LIEN AVEC LES FAMILLES

PRONOTE

INTERNET (SITE DU LYCEE ET CHARTE)

Le Lycée dispose d'un site Internet (ENT) :

<https://www.atrium-paca.fr/web/lgt-beaussier-835121>

Vous pourrez retrouver sur ce site de nombreuses informations utiles pour suivre au mieux la scolarité de votre enfant : emploi du temps, notes, cahier de textes, menus de la demi-pension, messagerie interne, documents à télécharger, etc.

Chaque étudiant recevra un code d'accès individuel en début d'année scolaire.

ATRIUM

L'environnement numérique
éducatif régional



Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

EXTRAIT DE LA CHARTE INTERNET – RESEAU INFORMATIQUE

Le réseau est un outil de communication et de travail à destination de tous les membres de l'établissement. Il offre des possibilités plus importantes qu'une utilisation de l'informatique en monoposte mais ces avantages ne sont possibles qu'à condition que l'outil ne soit pas complètement « verrouillé » ou « détourné de sa vocation pédagogique ».

Un comportement responsable des utilisateurs est donc indispensable pour permettre un fonctionnement satisfaisant de l'informatique au lycée.

Il est rappelé que le lycée dispose des outils nécessaires à la surveillance du réseau et à l'identification des utilisateurs indelicats.